

Le COURRIER du LIFE-Lomme

BULLETIN D'INFORMATION DU PROJET LIFE-LOMME - DÉCEMBRE 2011 - N° 3



Pont-de-Libin : la restauration de la vallée de la Lomme va bon train



Ce 25 novembre 2011, se tenait la cinquième rencontre entre acteurs de la rivière. Cette journée organisée par l'asbl **Contrat de rivière Lesse** avait pour thématique « **l'exploitation forestière et la traversée des cours d'eau** ».

Si le maître mot reste d'éviter autant que possible toute traversée de cours d'eau, l'exploitation et la sortie des bois n'est parfois pas envisageable autrement. Diverses techniques permettent d'atténuer, voire de supprimer, l'impact du passage répété des machines d'exploitation sur le cours d'eau et ses berges. [Fiche technique téléchargeable sur www.crlesse.be]

Le projet LIFE-Lomme sera particulièrement concerné et attentif à la protection des ruisseaux, et plus largement à la protection des sols très humides, sensibles à la compaction. Nous vous ferons découvrir les techniques mises en **œuvre au fil de nos Courriers**.

Bonne lecture!

L'Equipe LIFE-Lomme



Les brèves du LIFE

Deux communes supplémentaires se sont engagées dans la restauration écologique de milieux humides au sein de leur propriété : Tellin et Libramont-Chevigny. Les terrains concernés sont situés aux sources du bois de Tellin, ri Le Glan, vallée de la pierre au charme, fange des Anomalies, vallée du Golo et vallée de la Noire Eau. Ceci porte à 322 hectares le périmètre de travail du projet LIFE-Lomme en propriétés publiques, dont 90 **hectares situés à l'intérieur** de réserves naturelles existantes. La phase de négociation avec les propriétaires —publics et privés— se poursuivra en 2012.



Exploitation de résineux sur terrain privé à la Fange de Tailsus

La conversion des peuplements résineux en milieux naturels prend belle allure. De nombreuses parcelles seront mises à blanc pour le printemps 2012, essentiellement sur la commune de Libin et le domaine provincial de Mirwart.

Nous préparons dès à présent les phases ultérieures de restauration : nettoyage des coupes, réflexion sur la localisation de **zones d'étrépage, de mares, de digues, etc**, demande de permis **d'urbanisme relatifs à**

ces travaux ou encore détermination des zones les plus propices à une gestion par pâturage extensif.

Erratum — une erreur s'est glissée dans le **Courrier du LIFE-Lomme n°2**, dossier « Rencontre—Projet LIFE-Alterias ». **L'erreur de légende de 2 photos du bas de page n'aura pas échappé aux plus attentifs! En haut à gauche : Rosier rugueux; en haut à droite : Cotoneaster horizontal.**

Tourbe, entre extraction et protection...

Si l'on sait que les tourbières sont des trésors à préserver, pourquoi continue-t-on à vendre/acheter de la tourbe? Explorons ce paradoxe.

L'homme a depuis longtemps trouvé diverses utilités à la tourbière et à sa tourbe. La tourbe est par exemple valorisée comme litière pour animaux, comme élément de construction (toitures), comme arôme pour la fabrication d'alcool, etc. Ces quelques applications restent toutefois marginales. Les deux valorisations majeures de la tourbe sont en tant que combustible et en tant que substrat horticole.

On estime que l'utilisation mondiale de la tourbe comme combustible correspond à 5 à 6 millions de tonnes équivalent pétrole, et ceci essentiellement via les pays nordiques. On dénombre par exemple des dizaines de centrales thermiques en Finlande et en Irlande. Dans les régions reculées ne bénéficiant pas d'autres ressources énergétiques, la tourbe est également utilisée pour chauffer les foyers individuels.

L'utilisation de la tourbe comme substrat de culture pour les végétaux arrive actuellement en seconde position. Les qualités de ce substrat ne manquent pas, notamment :

- sa structure cellulaire assure une très bonne retenue de l'eau
- son faible pH et sa faible quantité en nutriments permet de l'adapter et de l'amender facilement, afin de répondre aux exigences de cultures diverses



L'extraction de la tourbe à des fins énergétiques ou horticoles se produit de manière industrielle. Les méthodes d'extraction permettent de décaper jusqu'à 22 cm de tourbe par an alors que la formation de la tourbe est généralement de 1 mm par an (!) Il s'agit donc de manière évidente d'une surexploitation de la ressource, qui ne peut se reconstituer au rythme imposé par l'homme.

Les tourbières sont pourtant reconnues pour leurs valeurs biologiques (nombreuses espèces dépendant de ces milieux particuliers), culturelles (paysages agropastoraux), historiques (via le pollen enfoui dans les couches de tourbe anciennes), climatiques (participation à la régulation du climat mondial) ou tout simplement pour leur valeur intrinsèque.

En Europe, les tourbières figurent parmi les habitats d'intérêt communautaire que les Etats-Membres ont le devoir de préserver, notamment au travers du réseau Natura 2000. A côté de cela, comme nous venons de le voir, les tourbières continuent d'être exploitées à une échelle industrielle.

Chacun peut, à son échelle, contrer ce paradoxe. Le jardinier amateur préférera des substrats de culture exempts de tourbe. Il peut s'agir de compost « fait maison » ou de terreux portant l'éco-label européen (logo ci-contre). Ces terreux sont garantis sans tourbe. A l'action !

(Source : Joosten H. & Clarke D. (2002). Wise use of mires and peatlands)



© Richard Webb



© Dylan Moore

Tourbe et CO₂

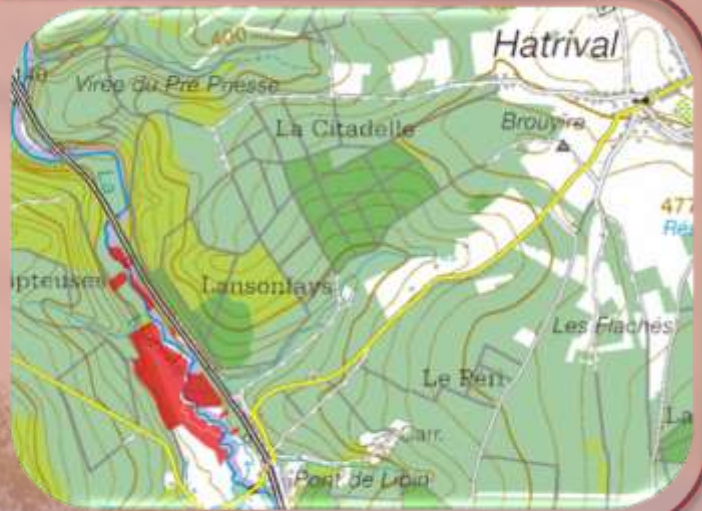
La tourbe est un sol essentiellement composé d'eau et de matière organique partiellement dégradée. Qui dit matière organique dit carbone ; celui-ci peut atteindre des teneurs de 50% dans la tourbe. A l'état naturel, les tourbières accumulent du carbone car la quantité de matière organique non dégradée qui s'accumule est supérieure au taux de décomposition de cette matière. On estime que les tourbières stockent l'équivalent de 2/3 du carbone contenu dans l'atmosphère.

Cet équilibre est mis à mal par l'exploitation de la tourbe qui a pour conséquence l'oxydation et la libération de carbone. Plutôt que de jouer le rôle de réservoir à carbone, les tourbières dégradées par les activités humaines se comportent en sources de carbone. Et on connaît les conséquences potentielles pour notre climat de fortes concentrations en CO₂ dans l'atmosphère.

A la découverte ... du Pont-de-Libin

Carte d'identité du site

Statut : future Réserve Naturelle Domaniale
Propriétaire : Service Public de Wallonie
Superficie actuelle : 13.8 hectares
Communes : Libin, Saint-Hubert



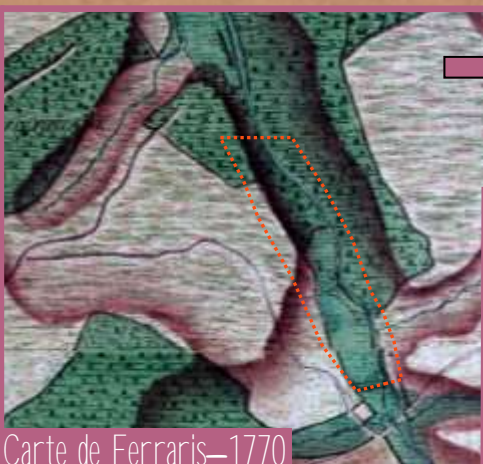
Un site prometteur à l'abri des regards...

Le Pont de Libin se situe à la croisée de la Lomme et de la route reliant Libin à Hatrival. Comme bien d'autres sites à haute valeur biologique, c'est la main de l'homme qui a largement façonné son histoire.

De 1770 à 1950, les cartes historiques renseignent un site majoritairement affecté à l'agro-pastoralisme : landes et prairies marécageuses se sont côtoyées dans ce fond de vallée pendant près de 200 ans. On retrouve encore des traces de ce passé. Un petit affluent de la Lomme était dévié dans un canal, à son arrivée dans le lit majeur de la rivière. Ce canal est un ri d'abissage, acheminant l'eau sur les hauteurs des prairies. Un système de vannes permettait l'écoulement de l'eau vers la prairie située en contrebas du ri d'abissage. Cette pratique, relativement répandue autrefois en Ardenne, avait pour rôle de réchauffer le sol au printemps et de fertiliser naturellement la prairie.

Dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, le site a connu une transformation progressive vers les plantations d'épi-

céas. Le paradoxe des fonds de vallées humides est que l'épicéa y grandit relativement bien, grâce à l'apport de nutriments via les crues de la rivière. Par contre, l'enracinement superficiel de l'épicéa le rend très sensible aux chablis sur ces sols humides et peu stables. Sa plantation dans ces conditions est de ce fait non recommandable. D'un point de vue biologique, la présence d'épicéas en bordure de cours d'eau cause divers types de nuisance. Les forêts d'épicéas sont généralement monospécifiques et très denses. La lumière n'arrivant que faiblement au sol, le sous-étage est quasi inexistant. Lors de fortes pluies, le sol exempt de végétation est érodé et de la matière en suspension est amenée dans la rivière. Par ailleurs, l'enracinement superficiel de l'épicéa et l'absence de végétation sur les berges rendent celles-ci plus sensibles à l'érosion par la force de la rivière. Le résultat est le suivant : le cours d'eau s'élargit et le sol de la berge érodée s'accumule également dans la rivière. Or les particules fines colmatent les gravières naturelles du lit des rivières. Les gravières sont des abris précieux et des lieux de reproduction et de nourrissage de nombreuses



Carte de Ferraris—1770



Vue aérienne 2010



Andainage de rémanents d'exploitation sur lit de branches

espèces liées aux cours d'eau. Lorsque l'épicéa borde un cours d'eau sur de grandes distances, la diversité des communautés de plantes et d'animaux s'amenuise. Triste constat pour ce site.

Heureusement, quelques belles prairies humides y sont encore préservées. Elles rendent la restauration prometteuse car les espèces présentes pourront rapidement s'étendre dans les zones restaurées.

Mais quelle restauration pour le Pont-de-Libin?

Les terrains concernés étaient exclusivement privés. Avant de pouvoir restaurer les terrains, il était nécessaire d'obtenir une maîtrise foncière sur ceux-ci. C'est pourquoi l'équipe LIFE-Lomme a sollicité les propriétaires de près de 28 hectares, répartis en 96 parcelles cadastrales en vue de leur proposer le rachat des terrains. Fin 2011, environ 14 hectares ont été rachetés par le projet. Les parcelles deviendront propriété du Service Public de Wallonie et seront gérées par le Département Nature et Forêt en tant que réserve naturelle domaniale.

Au sein de la future réserve, les premiers travaux de restauration ont débuté. Près de 9 hectares de résineux ont été mis à blanc cet été. Les exploitants ont pris toutes les

précautions nécessaires pour conserver les sols : les branches non commercialisables des épicéas ont été disposées en lignes sur le sol. Elles forment un lit qui répartit au mieux le poids des machines; on évite ainsi de tasser le sol et de créer des ornières.

Les rémanents d'exploitation ont ensuite été mis en tas (andains) et ont été exportés afin d'être valorisés via la filière bois-énergie. Le site se prêtait particulièrement bien à une telle valorisation : accès aisé par chemin forestier, conditions météo très favorables (sol sec), rémanents encore frais, distance réduite par rapport à l'entreprise de valorisation en bois-énergie. Le sol dégagé des rémanents pourra se végétaliser plus rapidement.

Les travaux à venir dans les prochains mois sont le colmatage des drains afin de maximaliser la quantité d'eau retenue sur le site. Le ri d'abissage pourra être remis en état. Viendra enfin la réflexion de la gestion future du site. Sa localisation et la présence de zones plus sèches en bordure de site, le rendent tout à fait propice à un pâturage extensif par des bovins rustiques.

Avis aux agriculteurs intéressés !



Rive droite de la Lomme et Sylvaine butinant un Lychnis fleur de coucou

Rencontre — L'agriculture au service de la nature

En région wallonne, un grand nombre de réserves naturelles abritent des milieux ouverts (prairies, landes, pelouses calcaires, etc). **Le plus souvent, ces milieux à haute valeur biologique se sont développés suite à des pratiques agropastorales extensives.** Sans gestion récurrente, ils subissent un retour progressif vers la forêt. Pour préserver les milieux ouverts dans les réserves naturelles, un nombre croissant de collaborations sont entreprises entre les gestionnaires des réserves et des agriculteurs. **Un système où chacun y trouve son compte. Rencontre avec un couple d'éleveurs, dont les troupeaux de races rustiques pâturent nos réserves ardennaises...**

• D'une passion à un métier •

Leur passion pour les animaux, Christian et Fabienne la cultivent depuis l'enfance. **Mais l'intérêt envers les races rustiques ou locales est plus récent.** « Nous avons été sensibilisés à la problématique des races locales menacées il y a une vingtaine d'année », explique Christian. « Nous avons acquis quelques roux ardennais, pour notre simple plaisir. **Le troupeau prenant de l'ampleur, nous avons commencé à valoriser la viande... C'est ainsi que, progressivement, notre passion pour l'élevage est devenue une activité professionnelle.** Nous avons actuellement 22 vaches Highland, 100 moutons roux ardennais et une dizaine de brebis laitières belges. »

• Highland et milieux humides, une belle harmonie •

Après les moutons, donc, ils ont eu l'opportunité d'acquérir des bovins d'une race rustique écossaise, la Highland. « Les Highland ne se plaisent pas dans des prairies traditionnelles, composées d'un herbage homogène. Elles préfèrent une pâture contrastée, mêlant herbes variées et broussailles. » Les prairies ou les landes rencontrées

dans les réserves naturelles correspondent parfaitement aux exigences des Highland.

Cette race, extrêmement rustique, supporte très bien de patauger dans des zones humides. En été, elle tente de **diminuer sa température en cherchant de l'ombre mais également en ayant les pieds dans l'eau.** Cette forte tolérance pour les milieux humides font de la Highland —et de sa cousine la Galloway— une race idéale pour la gestion de tels terrains. « Nous avons tenté le pâturage de zones très humides par des chevaux rustiques » raconte Fabienne. « **Cela ne s'est pas avéré très concluant : les chevaux sont moins aventureux que les Highland; ils se cantonnent davantage aux zones les plus sèches et évitent de traverser les cours d'eau. Résultat : certaines zones sont surpâturées alors que la végétation n'est pas suffisamment contrôlée dans d'autres zones de la réserve !** »



Troupeau de Highland pâturent la réserve naturelle domaniale du Pré des Forges



Fauche manuelle et mise en tas du foin dans une zone soustraite du pâturage (réserve naturelle domaniale du Pré des Forges)

Pour le couple d'éleveur, c'est un plaisir de constater la bonne évolution de la végétation dans les zones pâturées par leurs bêtes. « Nous avons pu placer un troupeau dans des landes dégradées; la Molinie –une graminée– y envahissait le milieu au détriment d'autres espèces. Les premières années, nous avons constaté une régression de la Molinie. Mais celle-ci se faisait en réalité supplanter par du Jonc épars, ce qui n'est pas extraordinaire en termes de diversité : une espèce dominante en remplaçant une autre. Il a fallu attendre encore quelques années pour que la végétation se stabilise face au nouveau mode de gestion par pâturage. C'est à présent un cortège floristique varié que nous avons ! »

• Quelle gestion du troupeau? •

Pour pâturer une réserve naturelle, un agriculteur s'engage, via une convention avec le propriétaire ou le gestionnaire, à respecter un *plan de gestion*. Celui-ci donne des lignes directrices pour une gestion de la réserve en accord avec les particularités du milieu naturel en place et des espèces sensibles qui y sont présentes. L'agriculteur est notamment tenu de respecter une certaine charge de pâturage (nombre de bêtes mises en pâture sur une période donnée), de même que la période de pâturage jugée la plus propice pour la conservation de l'intérêt écologique de la réserve.

« Au Pré des Forges¹, une réserve naturelle domaniale appartenant au domaine provincial de Mirwart, nous amenons une dizaine de vaches au début du printemps. Elles y paissent jusqu'à l'approche de l'hiver. Le plan de gestion de cette réserve impose de retirer les bêtes à la mauvaise saison. Plutôt qu'une étable, c'est dans une prairie d'hivernage à proximité de la maison que nous avons investi. Les Highland transpirent dès qu'on les rentre en étable; elles se plaisent bien mieux à l'extérieur. » La prairie d'hivernage fourni par ailleurs du foin, servant de nourrissage suppléatif l'hiver. « Après le retrait des bêtes de la prairie, au printemps, le terrain est fortement dégradé. Nous nous contentons généralement d'une seule fauche tardive, parfois complétée par une fauche du regain lorsque la saison est bonne. Si par contre la saison de végétation est médiocre, comme c'était le cas en

2011, le foin fournit ne sera pas suffisant et nous devons alors compléter notre stock avec du foin acheté. »

Lorsqu'elles sont amenées en réserve naturelle, les vaches ne sont pas pour autant abandonnées à elles-mêmes. « Les Highlands vèlent seules et n'exigent pas un suivi quotidien. Par contre, bien qu'elles soient de nature très paisible, il est nécessaire d'aller rendre visite au troupeau chaque semaine. Faute de quoi, le retour vers la prairie d'hivernage s'avérera très difficile, les vaches ne se laissant pas approcher. De plus, nous passons par une phase d'amadouement pour les jeunes veaux. Lorsqu'une vache a vêlé, nous la ramenons une à trois semaines sur la prairie d'hivernage. Cela nous permet d'approcher le veau plus facilement. Notamment, la mère est plus calme lorsqu'elle se retrouve hors du troupeau. »

• De la Highland dans nos assiettes? •

Seul regret peut-être vis-à-vis de l'élevage de races rustiques en région wallonne : la filière de la viande est entièrement conformée pour les taurillons Blanc-Bleu-Belges. Fabienne précise : « si nous amenons une Highland chez un boucher, il ne valorisera pas convenablement tous les morceaux. De plus, le seul critère qui importe à la filière viandeuse actuelle est la tendreté de la viande, bien plus que son goût... Dans les pays voisins, une bête abattue est découpée environ 15 jours plus tard, ce qui laisse le temps au goût de se développer. En Belgique, les bêtes sont découpées seulement trois jours après l'abattage. »

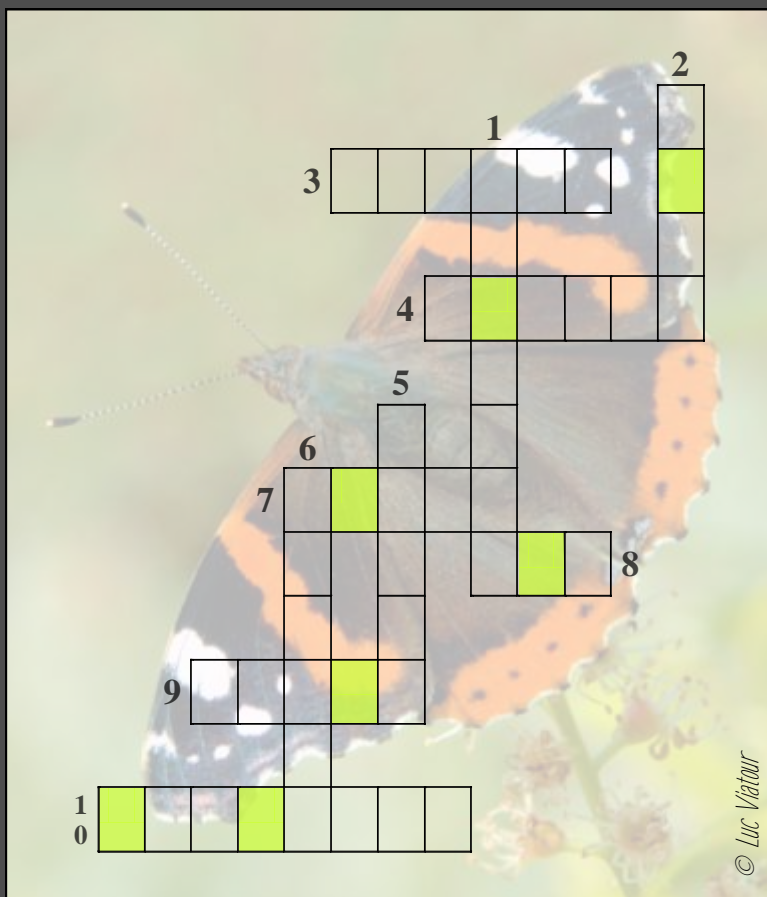
Si la filière viandeuse classique ne permet pas une bonne valorisation des races rustiques, la filière courte –du producteur au consommateur– est une alternative intéressante. Cela demande toutefois beaucoup de temps et ... l'envie de développer la fibre commerciale. Christian ajoute que « les consommateurs n'ont plus l'habitude de recevoir des colis de viande avec des morceaux variés ». C'est donc une filière qui demande encore à se développer, et pour ça, il faut croire en la race qu'on choisit. Nous, en tous cas, sommes convaincus. Christian et Fabienne, on vous dit bonne chance!

¹ Le Pré des Forges fait partie des zones de travail du LIFE-Lomme

LIFE-KIDS

Trouve les 10 mots correspondant aux définitions puis remets les lettres des cases colorées en ordre pour trouver le mot mystère.

1. Nous faisons partie des insectes. Nos petits s'appellent des asticots.
2. Milieu naturel accueillant bien plus que des canards !
3. Nom de l'outil que possède le papillon pour sucer le nectar des fleurs (il porte le même nom qu'une partie du corps de l'éléphant)
4. Nombre d'ailes d'un papillon ou d'une libellule
5. On en extrait beaucoup de la betterave
6. Petit insecte qui vit en colonie avec plusieurs centaines de milliers de ses congénères
7. Instrument de musique que tu peux fabriquer avec une tige de roseau
8. Nombre de pattes d'un insecte
9. Stade de développement intermédiaire entre l'œuf et l'adulte notamment chez les insectes, mollusques, amphibiens
10. Nom particulier donné au stade que tu viens de deviner au n°9, lorsque l'adulte est un papillon



Mot-mystère : Papillon migrateur que tu peux retrouver dans ton jardin

Réponse : Vulcain



Callune fausse-bruyère (*Calluna vulgaris*)

Contact

Projet LIFE Lomme

Sara Cristofoli - David Doucet

Rue de Villance 90 à 6890 Libin

Tél. 061/650095

Fax. 061/650099

cristofoli.s@lifelomme.be

doucet.d@lifelomme.be

www.lifelomme.be

Cette publication est réalisée avec le soutien de la Région Wallonne et de l'Instrument Financier pour l'Environnement de la Communauté européenne.

Editeur responsable : Sara Cristofoli | Rue de Villance 90, 6890 Libin
Photos : David Doucet et Sara Cristofoli, sauf mention contraire